

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2010

Présentation de Mr DE VILLAINES, créateur de « SOLEIL ACCOMPAGNEMENT HANDICAP », service d'accompagnement à domicile pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

A noter pour les présents : Mr Michel POINSARD, Conseiller Général du Canton Cosne-Nord, Mme Sylviane BEZOU, 3ème adjoint à la Ville de Cosne, représentant Mr DHERBIER et pour les absents excusés, Mme Chantal NEVERT, maire de la Commune associée de Cours et chargée de la C.C.A.P.H. De Cosne, Mr VIGUÉ Pascal Conseiller Général du Canton de Léré, ainsi que Mme Florence DERUMIGNY, secrétaire, et Mr STEPHAN Jean-Pierre, trésorier, de l'association.

Intervention de Carole LAFORGE, Présidente :

« Depuis la création de l'association, j'ai eu l'occasion, moi qui étais totalement novice en la matière, de présenter plusieurs assemblée générale mais aussi d'assister à celles des autres. Donc, j'essaierai de faire un peu plus court que d'habitude !!!

C'est juste que je trouve que les actions de notre association mérite, à l'occasion de cette réunion annuelle, un minimum d'explications.

Après le rapport moral et le bilan des activités, nous vous présenterons le bilan financier. Ensuite viendra la liste des projets 2010 – 2011. Nous enchaînerons en vous soumettant 3 modifications des statuts puis le renouvellement du Conseil d'administration. Après une brève conclusion, nous pourrons enfin profiter du verre de l'amitié et prendre les nouvelles cotisations pour ceux et celles qui le souhaitent.

I - RAPPORT MORAL

C'est avec grand plaisir que je vous annonce qu'enfin, pour cette 3^{ème} année, nous avons trouvé un peu de stabilité et pu, du coup, voir un peu plus loin.

Des projets ont été montés - bon c'est sûr, ils n'ont pas tous aboutis - mais on en a mener quand même à terme et ça, c'est déjà un grand pas !

Cette année écoulée, on a **enfin avancé**, ce dont je commençais à douter ça, croyez-moi, ça me fait chaud au cœur car je commençais à douter que cela en vaille vraiment la peine.

Maintenant, grande insatisfaite que je suis, je dirais qu'on a avancé certes mais pas assez à mon goût... J'aurai voulu pouvoir vous présenter ici plein de nouvelles choses à venir ou même déjà réalisées. Des idées, on en a plein ; les concrétiser sera toutefois plus compliqué mais on s'y attelle, ça, c'est sûr !!!

Plus concrètement, de 70 membres environ les 2 premières années, nous en sommes aujourd'hui à 48.

Allant dans le même sens, les dons, ils ont connu une belle chute : 475 € en 2009, 140 € en 2010.

Il est vrai que nous ne sommes ni une association de loisirs, ni une association sportive ou équivalent, et que nous avons comme point d'intérêt le handicap ou la maladie : pas très « vendeur » !!!

De plus nous sommes sans cesse sollicités pour telle ou telle cause, et bien que de bonne volonté, il nous faut choisir nos priorités. En général, ces dernières se font en fonction de notre quotidien, des problèmes rencontrés au cours de notre vie, ou alors d'un très fort sentiment d'injustice.

Peut-être alors devrions-nous être plus présents dans le quotidien de toutes les familles du secteur... Mais par quel biais ? une communication plus importante ? des actions plus percutantes ? une représentation plus active ? Si quelqu'un a la réponse, je suis preneuse !!!

Concernant les membres « famille », nous sommes 6 au lieu de 7, donc une certaine stabilité. A préciser toutefois, que la plupart des familles identifiées sont quand même informées des éléments importants qui peuvent intervenir dans la vie de l'association.

En tout cas, au vu de ce qui a été mis en place cette année, à leur intention, peu en ont profité. Nous y reviendrons... L'adhésion systématique et gratuite des enfants différents, comme nous vous le proposerons plus en avant, permettra au moins de faire circuler les informations jusque dans ces foyers, à eux d'en profiter ou pas. Bien sûr, il faudra que nous ayons eu connaissance de l'existence de l'enfant pour pouvoir leur faire parvenir.

Présentation maintenant de ce qui a été fait en 2009-2010.

II – BILAN DES ACTIONS

Voici, par ordre chronologique, le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur cette année 2009-2010 :

- THEATRE, le 3 Octobre 2009

La section théâtre de l'ABEILLE de Gien nous avait gentiment proposé de se produire pour nous permettre de récolter des fonds, seule une collation pour la troupe était demandée en échange. Ils avaient même édités des programmes que nous pouvions vendre.

Malgré cette initiative, et bien que la Municipalité de Cosne nous ai exempté d'une partie de la location de la salle des fêtes, les montants déboursés ont égalé les recettes, la foule n'étant pas au rendez-vous.

Domage.

- JOURNÉE CONFÉRENCE AUXERRE :

Une journée conférence, organisée par l'association nationale A.L.E.F.P.A. (association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie), a eu lieu le 26 Novembre 2009 à Auxerre sur le thème : « Projet de vie : rôle et attentes des parents ».

Parmi les nombreuses interventions, il est à signaler celle de la M.D.P.H. de l'Yonne et celle d'un ancien Directeur M.D.P.H. du Nord. Leurs discours a mis en évidence de nombreuses disparités entre les départements ainsi que le fait que la gestion du handicap était très dépendante du bon vouloir de cette institution et de celle du Conseil Général dont elle dépend.

Quant au thème principal, peu de réponses ont été apportées mais beaucoup de questions en sont ressorties.

- CONFÉRENCE SUR LA COMMUNICATION FACILITÉE, le 28 NOV 2009

Le Samedi 28 Novembre 2009 a donc eu lieu une journée d'information sur la « Communication Facilitée », méthode de communication pour les personnes privées de moyen d'expression.

21 personnes étaient présentes le matin à la conférence, 4 familles et 1 personnes extérieure ont participé aux ateliers.

Deux familles ayant un enfant handicapé, dont une de Moulins, s'étaient déplacées pour la journée. Et, en tout, 4 familles directement concernées ont été intéressées à connaître cette méthode.

3 personnes travaillant en établissement spécialisé s'étaient inscrites mais aucune n'est venue : dommage...

Bilan mitigé : des personnes intéressées mais pas beaucoup de celles qu'on essaie de toucher...

- TELETHON 2009

Mme CHANUT, professeur au Collège René Cassin, nous avait demandé s'il était possible de faire une intervention au sein de celui-ci.

Ce sont posés des problèmes de planning et autres (comme par exemple des problèmes techniques, une vidéo conférence avait été suggérée avec l'I.E.M. de Trouy où sont les filles de 2 de nos membres mais le Collège n'était pas équipé en conséquence).

Cela n'a pu se faire en 2009, peut-être n'est-ce que reporté...

Pour pouvoir quand même proposer quelque chose, j'y suis donc allée avec mon fils Paulin car je trouvais qu'il ne fallait pas rater l'occasion.

J'ai rencontré 2 classes de 5ème qui ont semblé très intéressé dans l'ensemble par ce contact, de nombreuses questions ont d'ailleurs été posées. Ils ont pu observer Paulin déambulant dans la salle où nous étions et qui était en joie d'être autant le centre d'intérêt.

Une autre maman faisait de même dans 2 autres classes de même niveau.

Le samedi, jour même du Téléthon, nous avons profité d'un stand mis à notre disposition par le Comité des Fêtes de Cours sur le Parking de Carrefour Market. Comme ils restaient des grilles de jeux, nous avons donc mis en vente des cases pour faire gagner un colis gourmand. Une dizaine de cases seulement a été achetée. Maigre butin remis toutefois dans l'urne du Comité des Fêtes.

Je dirais, qu'avec les bénévoles présents et le froid de cette journée, c'est certainement nous qui, financièrement, avons dû participer le plus !!!

- RENCONTRE AVEC L'ADAPEI

Nous avons donc rencontré à Nevers Mr MAZOYER, nouveau président de l'ADAPEI (*Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales*), le 10 Décembre 2010.

Nous lui avons présenté l'association, le pourquoi de sa création, ses aspirations...

Nous souhaitions pouvoir prendre une adhésion au nom de l'association pour avoir accès à leur magazine d'information, à leurs conférences... mais cela n'était apparemment pas possible, en tant que personne morale.

Pour information, la cotisation à l'ADAPEI de la Nièvre était, en 2007, de 59 € (30 € cotisation + 11 € abonnement magazine + 18 € destinés à financer les activités sociales).

A l'occasion de cette rencontre, il nous a été indiqué que la création d'une nouvelle structure était en cours. Elle serait destinée aux enfants autistes mais son implantation géographique définitive n'était pas encore arrêtée. Or, j'ai eu l'information depuis qu'en fin de compte, c'est un agrandissement du site d'Urzy qui sera fait.

- EMPLOI VISITEUSE auprès des familles

Nous avons procédé à l'étude de faisabilité de l'embauche d'une personne qui serait chargé d'aller à la rencontre des familles concernées. Le but était d'aller directement chez ces familles pour briser l'isolement des parents, d'inventorier les besoins (aides, informations...) et d'apporter des éléments de réponses (documentation, réseau précis à contacter...) le cas échéant. Elle aurait été également chargée de mettre en place des rencontres entre plusieurs familles afin de renouer un lien social et de provoquer des échanges entre elles.

Nous avons évalué cet emploi à 30 heures par mois à raison d'une journée par semaine avec un fonctionnement dans un 1^{er} temps sur 5 mois de mars à juillet 2010 pour une 1^{ère} analyse de l'adéquation des besoins.

Nous étions pour environ la moitié en autofinancement et il nous fallait trouver l'autre moitié soit 2.290 €.

Un des 3 axes définis par la Charte de parrainage de la Centrale Nucléaire de Belleville-sur-Loire étant pour 2010 « la solidarité (lien social et culturel) », nous avons donc déposé une demande en fin d'année 2009.

Ayant eu connaissance de leur réponse mi-avril, soit le versement d'une participation financière de 300 €, nous avons donc dû suspendre le projet d'une part et refuser cette subvention d'autre part.

Un appel à projet de la CAF ayant été porté à notre connaissance, cet emploi pouvant éventuellement rentrer pour partie dans celui-ci (en le modifiant de façon à ce qu'il rentre dans les cases...), nous avons tenté le coup. Mais cela n'a pu fonctionner car il nous aurait fallu soit le concours complémentaires d'autres associations soit de modifier plus profondément la finalité de cet emploi ce qui n'aurait plus correspondu aux attentes.

- JOURNÉE M.D.P.H. du 5 MARS 2010

La Maison Départementale des Personnes Handicapées a organisé, le Vendredi 5 Mars 2010, son 1er colloque intitulé « Handicap et Société – contraintes, défis et perspectives ».

Plus de 500 personnes (dont nous) y étaient présentes : une majorité d'acteurs professionnels du secteur, des associations, des parents et des personnes handicapées.

Cette journée avait pour objectif de faire un bilan, 5 ans après sa mise en place, de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances de la personne handicapée : amélioration du quotidien ? véritable droit d'être acteur de son projet de vie ? adéquation des propositions de la Société et des besoins réels ? scolarisation ?

C'est une 1^{ère} initiative tout à l'honneur de la M.D.P.H. et nous souhaitons qu'il y en ait beaucoup d'autres de ce type. C'est toujours rassurant de voir réuni en un même lieu autant de professionnels, de parents et d'associations, dans le seul but d'avancer sur un thème en rapport avec le handicap.

- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD

Comme indiqué lors de la précédente assemblée générale, contact avait été pris avec les services de l'ASSAD et des 4 SAISONS, associations de services à la personne qui ont le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées.

Un partenariat a donc été établi et a été concrétisé par la signature d'une convention. Cette dernière prévoit donc, pour les familles de l'association qui en feraient la demande, un engagement de l'ASSAD et des 4 SAISONS à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi. C'est peu mais c'est déjà ça !

Cette action mise en place au 1^{er} Avril 2010 avait été prévue pour une période de 6 mois. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'elle est reconduite à nouveau pour 6 mois (soit jusqu'au 30 Mars 2011).

Par contre, le bilan est un peu mitigé par le peu d'enthousiasme montré à faire appel à une aide extérieure (1 seule famille).

La vraie difficulté est là et on le savait : les familles se renferment sur elle-même, peinent à s'accorder le droit de souffler, se sentent mauvais parent s'ils confient leur enfant et tant d'autres sentiments de culpabilité...

Il y aura donc un travail à faire sur cet aspect, qui n'est pas propre à chez nous mais particulier aux parents d'enfants différents (Cf. le livre blanc intitulé « LE DROIT AU REPIT : Besoin vital d'un temps à soi pour les familles d'enfants en situation de handicap » issu d'une enquête d'avril 2007 réalisée auprès de parents du Bas-Rhin).

Nous cogitons actuellement sur une action à mener visant à aider à dépasser cette problématique.

D'autre part, une bénévole, Pascale, issue du milieu médical et de la petite-enfance, s'est proposée pour s'occuper de nos enfants de façon régulière et nous l'en remercions.

Un dédommagement de ces frais de déplacements a été mis en place de façon à ce qu'elle n'y soit pas de sa poche et de façon égalitaire pour toutes les familles situées dans les 30 Km autour de Cosne, rayon d'action de l'association. Cette participation est partagée entre l'association et les familles, afin de les responsabiliser sur leur demande d'intervention.

- BROCANTE DE THOU (01/05/10) – VILLECHAUD (16/05/10)

L'association, représentée par un de ses membres bénévoles, a eu l'occasion de tenir un stand aux brocantes de Thou, le 1er Mai et à Villechaud, le 16 Mai.

Il a été récolté en tout 135 € et compte tenu que les 2 Comités des Fêtes, organisateurs de ces brocantes, nous ont fait don du prix de la place, ce montant est également notre bénéfice.

Pas mal du tout si l'on considère les « bricoles » que l'on avait à vendre !!!

- COURSE DES 6H : 29 Mai 2010

La 1ère édition de cette course d'endurance a donc eu lieu le 29 Mai dernier.

Bravo à tous ces coureurs pour leur ténacité.

Choisie par l'U.C.S. Athlétisme pour être l'association parrainée par cette course, il nous a été proposé qu'une partie des droits d'inscription nous soit reversé. Ce qui a été le cas le 24 Septembre dernier puisqu'un chèque de 82 € nous a été remis à l'occasion de leur assemblée générale

Nous avons, lors de cette journée, tenu un stand d'information et organisé, entre la fin de la course et la remise des prix, une activité en rapport avec l'athlétisme pour les enfants. La pluie restée menaçante toute la journée a choisi de se manifester au moment de notre animation et nous l'a un peu gâché. Nous avons toutefois pu occuper un peu les enfants et leur avons proposé ensuite un goûter.

- LOTO DU 26 SEPTEMBRE 2010

Enfin... ça fait plaisir pour une fois que les résultats soient à la hauteur de l'implication des bénévoles à mettre une manifestation en place !!!

Pas de doute, c'est l'action visant à récolter des fonds qui est la plus payante : 1.241,83 € de bénéfice.

Un grand merci, bien sûr, aux commerçants et aux restaurateurs du secteur de Cosne, de Bonny et du Cher limitrophe, sans qui ce résultat n'aurait pas été possible, ainsi d'ailleurs que la Commune de Cours pour la location gratuite de sa salle.

Sans oublier tous les bénévoles et en particulier Mr Michel GROSSIER et Mr Denis GENTY de l'Amicale du Personnel Communal de Cosne et du Comité des Fêtes de Cours, qui nous ont encadré dans l'organisation de ce Loto.

- MANIFESTATION POUR L'ACCESSIBILITÉ A.P.F.

Une manifestation, organisée par l'Association des Paralysés de France (A.P.F.), devait avoir lieu le Mercredi 6 Octobre 2010 après-midi. Celle-ci devait déambuler dans les rues de Cosne et avait pour but de sensibiliser aux problèmes d'accessibilité (voirie, bâtiments publics et privés...) rencontrés par les personnes à mobilité réduite.

Celle-ci a été annulée à la dernière minute, les organisateurs ayant jugé opportun de la reporter suite à des échanges qu'ils avaient eu avec la Mairie et l'Union des Commerçants. Vous trouverez leur communiqué sur notre blog.

- COMMISSION DÉPARTEMENT. DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

La Commission, qui s'est réunie 4 fois depuis notre dernière assemblée générale, est toujours en cours de rédaction du Cahier des Charges d'une Formation / information à proposer aux professionnels des structures et services d'accueil petite enfance de la Nièvre.

Cela concerne 29 Ets d'accueil de jeunes enfants, 28 RAM, 41 accueils de loisirs maternels, 2 lieux d'accueil enfants-parents, et quelques ludothèques.

Pour rappel, il s'agit d'aider les professionnels confrontés au handicap à : savoir observer, connaître les dispositifs existants, savoir alerter, pouvoir informer et orienter.

- PERMANENCE

Le groupe de paroles n'ayant plus d'adeptes, il a été arrêté pour se transformer en permanence le dernier samedi du mois de 10h à 12h c'est-à-dire qu'un accueil se fait au local de l'association et la documentation est à disposition.

Pour information, notre bibliothèque s'est enrichie depuis peu des livres suivants :

- le Guide Nérét 2010 (annuaire des établissements spécialisés, des professionnels de l'aménagement...) ainsi que son annexe, le Droit des personnes handicapées
- de différents guides Déclic comme dans la Collection « HANDICAP : MODES D'EMPLOI », nous avons acquis : « Son établissement », « Sa scolarité » et « les aides financières »

et d'autres sont en commande comme : Frères et sœurs, une place pour chacun - Mon enfant est IMC - Mon enfant est polyhandicapé - Etre parent d'enfant différent.

- LU DOTHEQUE

Nous avons avancé mais malheureusement pas autant que nous l'aurions souhaité...

J'ai eu l'occasion de visiter la ludothèque de Nevers « PLANETE JEUX » (ex KOLEGRAMM) situé au Centre Social Vertpré, ainsi que celle d'Auxerre « LA MAISON DU JEUX ».

Jean-Pierre a suivi une formation de plusieurs jours en région parisienne intitulée « la création d'une ludothèque » auprès de l'Association des Ludothèques de l'Ile de France.

Ensemble, nous nous sommes rendus à Lyon, ville où le jeu et le handicap font bon ménage !!! Tout d'abord nous avons rencontré une éducatrice spécialisée, Vanessa PONTUS qui a installé un endroit « ludothèque » dans un I.M.E. de la région. Ce fut une rencontre très instructive sur le rapport enfant différent & jeux et sur une particularité d'approche du jeu.

Puis nous sommes allés au Quai des Ludes, ludothèque dont nous vous avons parlé l'année dernière pour y rencontrer Laurence DELAYE, la responsable du secteur Handilud – secteur jeux et handicap - qui nous a apporté beaucoup d'informations intéressantes.

Nous avons pu ainsi récupérer de nombreux documents et informations et nous constituer ainsi une base de départ.

- COMMISS° COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS

La 1ère réunion a enfin eu lieu le 6 Avril 2010 en Mairie de Cosne et c'est Mme NEVERT, Maire de Cours, qui en est chargée.

Un projet de rapport avait été élaboré rappelant les obligations inscrits dans la loi du 11 février 2005 concernant l'accessibilité des transports publics de la Voirie et espaces publics, du cadre bâti, le bilan des actions déjà réalisées et les projets à venir. Cet état des lieux a été validé par cette 1ère réunion.

Concernant le bâti, il est ressorti qu'aucun logement entièrement accessible n'existe dans le parc immobilier

Remarque de Mme BEZOU & Mr POINSARD : ce sont les offices d'H.L.M. qui gèrent le parc immobilier,

Remarque complémentaire de la Présidente : il serait peut-être intéressant alors que l'Association fasse un courrier aux offices d'H.L.M. afin de connaître leur position et éventuellement les projets par rapport à la mise en place de ces logements particuliers.

Il nous a été demandé, et en particulier à Sylvie, qui nous représente à cette commission, de recenser toutes les places réservées aux personnes handicapées.

A nous de juger également de l'accessibilité de ces places en sachant que la Loi impose déjà quelques dimensions (largeur minimale, pente et dévers maximum...) mais en a omis quelques unes comme la longueur ou la sortie d'un fauteuil roulant se fait parfois par l'arrière et demande du coup 7 à 8 m.

Juste pour votre information, concernant les places de stationnement situées sur les voies publiques ou privées, la réglementation prévoit qu'au moins 2 % des places soit réservées.

Une autre réunion aurait dû avoir lieu fin Juin 2010 mais elle a été annulée et depuis, aucune nouvelle...

- LE « M.P.M.E. INFOS »

En avril-mai a vu naître la 1ère édition de « M.P.M.E. INFOS » (Mots Pour Maux d'Enfants), bulletin destiné à faire circuler différents types d'information.

Il nous a paru utile que toutes les personnes intéressées par notre association soient au courant de ce qui s'y passe : familles concernées, adhérents, donateurs, bénévoles, communes subventionneuses...

Vu qu'il était prévu que ce soit un semestriel, la 2ème édition se fait un peu attendre, désolée...

Avec l'assemblée générale située au cours de ce 2ème semestre, je pense qu'en fin de compte la 2ème édition de l'année reprendra les principaux éléments de celle-ci.

III – RAPPORT FINANCIER

Désignation des rubriques	RECETTES	Désignation des rubriques	DÉPENSES
Cotisations	680,00 €	Achat prestations de services	75,00 €
Dons	265,00 €	Achats non stockés	1.129,57 €
Subventions	805,00 €	Charges local / essence	54,05 €
Prestations de services	400,00 €	Fournit. entretien & , petit équip.	54,30 €
Ventes de marchandises	390,50 €	Fournitures de bureau	285,61 €
Activités	2.966,25 €	Assurances	146,09 €
Produits financiers	47,91 €	Documentation & conférences	536,07 €
Prestations en nature	400,88 €	Pub, relations. publiques,	45,93 €
		Déplac., missions & réceptions	752,48 €
		Téléphone & timbres	555,94 €
		Cotisations diverses	25,00 €
		Charges exceptionnelles	22,50 €
		Mise à disposition de biens	400,88 €
TOTAL RECETTES	5.955,54 €	TOTAL DÉPENSES	4.083,42 €
Excédent	1.872,12 €		

Le résultat de l'exercice 2009/2010 est excédentaire de 1 872.12€.

Le Service d'Aide à Domicile, mis en place avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, a été peu sollicité : pour l'année une seule personne a fait la demande soit une dépense de 22,50€, nous permettant de renouveler notre aide sur le même budget que pour les premiers 6 mois.

Dans le projet de création d'une ludothèque, comme indiqué dans le bilan des actions, nous avons effectué une journée sur LYON avec un certain coût pour les transports (train + taxi + métro). Le fait que notre train de retour est accusé plus de 2h de retard va sans doute nous permettre de récupérer un remboursement sur le prix des billets. cela sera toujours ça de pris !

Concernant la formation de Jean-Pierre à Paris, les dépenses totales ont été de 438,50 €.

Pour ce qui est des activités visant à récolter des fonds, à noter cette année :

- une participation des concurrents inscrits aux 6 heures de l'Union Cosnoise Sportive section athlétisme où les athlètes ont contribué à hauteur de 82 € ;
- le succès de notre 1er loto. merci encore une fois à Mr Michel GROSSIER et Mr Denis GENTY pour leurs conseils et leur aide lors de cette manifestation. Un excédent de 1.241,83€ a été réalisé grâce aux nombreux lots donnés par les restaurateurs et commerçants de la région ainsi que le prêt gratuit de la salle des fêtes de COURS. Les dépenses ont été de 1.140,42 € dont 877,38 € de lots.

Nous avons adressé à la direction générale des finances publiques un courrier de demande de reconnaissance en association d'intérêt général. En cas d'accord, cela permettrait à celles et ceux qui font des dons de pouvoir en récupérer une partie en déduction d'impôts, ce qui n'est pas le cas actuellement. Quant à nous, nous devons délivrer un certificat fiscal particulier.

Pour information nos avoirs en banque sont :

	Solde au 01/10/2009	Recettes	Dépenses	Solde au 30/09/2010	SOLDE
Caisse	86,27 €	156,50 €	232,08 €	10,69 €	
Caisse Épargne	2.766,90 €	6.650,75 €	4.750,96 €	4.666,69 €	
Livret	5.000,00 €	47,91 €		5.047,91 €	
Totaux	7.853,17 €	6.855,16 €	4.983,04 €	9.725,29 €	1.872,12 €

Le Conseil d'Administration propose d'affecter la totalité de l'excédent de l'Exercice 2009-2010, soit 1.872,12 €, au poste « charges exceptionnelles » du budget prévisionnel 2010-2011 et qui correspond à l'action « AIDE A DOMICILE ».

L'affectation a été acceptée par l'Assemblée Générale.

IV – PROJETS 2010 - 2011

- TELETHON 2010

Il aura lieu cette année les 3 et 4 Décembre.

Pour l'instant, aucune idée lumineuse d'action pour cette occasion ne nous est venue !

Une réunion de préparation et de concertation, à l'initiative de la Mairie de Cosne, est prévue le mardi 9 novembre à 19h au Vieux Château (Grande Salle du rez-de-chaussée). Tous ceux qui seraient intéressés à y participer sont les bienvenus et dans ce cas-là, merci de me le faire savoir.

- JOURNÉE FORMATION / INFORMATION

- Soirée « information »

La Maison des Jeunes de Boulleret, et en particuliers ses éducateurs, a la volonté d'accueillir les enfants différents (moins évident en ce qui concerne les centres sociaux du secteur) mais ces derniers se trouvent démunis devant certaines réactions de nos enfants. Plein de bonnes volontés, ils sont prêts à entendre toutes informations qui les aideraient.

C'est pourquoi nous sommes en train d'étudier une soirée « information » qui se déroulerait sur leur site mais qui serait ouverte à toutes les personnes intéressées. Son contenu est à l'étude mais partirait du thème « accueillir un enfant handicapé... »

- CONFÉRENCE sur la Méthode PADOVAN

Une conférence sur la méthode PADOVAN, méthode globale de rééducation basée sur la réorganisation fonctionnelle, devrait se dérouler le samedi 12 mars ou le samedi 9 avril 2011.

Cette méthode s'adresse aux enfants qui ont :

- des retards de développement (moteurs, psychiques, linguistiques...),
- des troubles neurologiques liés aux traumatismes de naissance ou postérieurs,
- des difficultés d'apprentissage (dyslexie...),
- des problèmes temporeux-spatiaux (comme latéralisation),
- des troubles du comportement, des Troubles Déficitaires de l'Attention // hyperactivité (THADA),
- qui sont atteint d'autisme...

mais aussi aux adultes :

- en favorisant les reconnections après des traumatismes (accidents de la route, AVC...),
- fournir une amélioration de la conscience corporelle,
- apporter un mieux-être chez les adultes en quête de développement personnel
- et elle est un bon accompagnement pour les personnes atteintes de maladies dégénératives (Parkinson, SEP...).

A cette occasion, nous aurions besoin d'un vidéo projecteur ainsi que d'un écran, alors si quelqu'un sait où en trouver un, en prêt ou en location, nous sommes intéressés...

- MANIFESTATION A.P.F.

Devrait donc avoir lieu, au printemps, une manifestation dans les rues de Cosne visant à sensibiliser aux problèmes d'accessibilité. Elle aura lieu après concertation préalable de la Mairie et de l'Union des Commerçants.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la date dès que celle-ci sera connue.

- COURSE DES 6h avec UCS ATHLETISME

La course des 6h en 2011 se déroulera le Samedi 28 Mai et l'U.C.S. Section Athlétisme a renouvelé son parrainage à notre profit ce dont nous les remercions.

Nous allons proposer à l'UCS de décerner une coupe de l'association MOTS POUR MAUX D'ENFANTS, à voir avec eux pour quel type d'exploit !

Afin d'être actif, tout en n'entravant pas le bon déroulement de cette journée sportive, nous avons envisagé de proposer une animation « jeux » sur la journée qui s'adresserait à tous : jeunes, moins jeunes, handicapés ou non...

- MARCHÉS DE NOËL=> FOIRE EXPO

Il a été décidé de ne pas continuer les marchés de Noël, moment peu adéquat pour mettre en avant l'association. Du coup, seront privilégiés les foires, fêtes, marchés ou autres, car le but est de faire connaître l'association. Il faut que l'information de son existence puisse arriver jusqu'aux familles concernées, aux personnes qui voudraient s'y investir et à toutes bonnes volontés...

Pour l'année 2011, nous avons retenu la foire exposition de Cosne où Mr BOUTTIER du Comité des Fêtes nous invite chaque année. Toutefois, celle-ci se déroulant sur 4 jours (jeudi de l'ascension jusqu'au dimanche suivant), il est peu probable que nous puissions assurer une présence à la journée mais nous indiquerons les heures de présence et pourquoi partager pas partager notre stand avec d'autres en rapport avec l'association, par ex. Mr DE VILLAINES...

- LOTO du 11 Sept 2011

Nous remettons donc ça l'année prochaine, le 11 Septembre 2011, toujours à Cours. Nous avons déjà prévu de ne pas solliciter les mêmes commerçants, chacun son tour !

De plus, concernant l'achat des gros lots (électroménager, informatique...), nous ferons des demandes d'aide dans des grandes enseignes de Nevers, celles sollicitées sur le secteur ayant eu une participation plus que symbolique et encore pour celle qui ont participé.

- LUDOTHÈQUE

On en est à l'étape de l'étude de marché et pour se faire, nous sommes en train d'établir un questionnaire.

Il faudrait que nous le fassions largement circuler pour toucher un maximum de personnes.

A trouver par quel biais : les écoles, les mairies, sur les marchés... Si vous avez des idées ou des propositions, n'hésitez pas !

Intervention de la salle : dans le « COSNE MAG » ou dans le magazine « VIVRE EN LOIRE ET NOHAIN » qui est diffusé sur la zone de la Communauté de Communes.

- DIVERS

Cosne & dégrèvement Taxe d'habitation :

Comme vous le savez peut-être déjà, la Commune de Cosne a voté un dégrèvement de la taxe d'habitation de 10 % pour les foyers comportant une personne handicapée. Attention, pour pouvoir en bénéficier (aucune condition de revenus), il y avait une déclaration préalable à faire aux services des impôts.

Trouvant que c'était une bonne idée et compte tenu que les formulaires des impôts prévoient déjà cette possibilité de déduction, nous avons décidé d'adresser à toutes les Communes - que nous savons concernées par la présence d'une famille ayant un enfant handicapé - de demander à leur Conseil Municipal la mise en place de cette déduction dont le montant du pourcentage bien sûr leur appartient.

Cosne

A la suite d'une rencontre publique de l'équipe municipale avec ses administrés du quartier Grand Sud, mardi dernier, j'ai eu l'occasion de discuter avec Monsieur le Maire et son 2ème adjoint, Monsieur Hicham BOUJLILAT. Des idées très intéressantes sont ressorties de cette rencontre et, sans rentrer plus dans les détails, ils nous faudrait – et je m'adresse là aux parents directement concernés – récolter un maximum d'informations sur les besoins de nos enfants dans leur vie de tous les jours : prises en charge, socialisation..., de faire ressortir ce qui nous manque sur le secteur. Merci par avance aux familles de me faire parvenir ces données.

MAX ET LILI

Il existe une collection de livre pour enfants intitulé « Ainsi va la vie » qui aborde des thèmes très divers mais de société.

Voici 2 exemples précis choisis, « La copine de Lili a une maladie grave » et « Alex est handicapé »

Cette collection étant assez populaire chez les enfants, nous avons pris contact avec la maison d'édition suisse afin d'essayer d'obtenir un prix et de les proposer à la vente.

Voilà pour la partie « information » de cette assemblée générale, et nous allons la terminer par la validation des rapports...

Après avoir été proposés aux votes, l'assemblée a validé le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions, le rapport financier ainsi que les projets pour 2010-2011.

V – MODIFICATION DES STATUTS

3 modifications concernant les statuts sont proposées à l'Assemblée Générale...

Sur le même sujet, 2 modifications seraient à faire : une concerne l'article 4 « COMPOSITION » et l'autre l'article 6 « LES MEMBRES ».

Le but, abordé à la dernière assemblée générale, est de pouvoir informer les familles, non adhérentes à l'association, de ce qui est fait et proposée par celle-ci.

L'idée, c'est d'apporter la qualité de membre à tous les enfants concernés sans demander de contre-partie financière à leur adhésion.

Les modifications seraient donc :

- pour « article 4 - Composition », le rajout d'un 5ème type de membre « Membres V.I.P. »
(1 – Membres d'honneur, 2 – Membres bienfaiteurs, 3 – Membres actifs ou adhérents, 4 – Membres familles)
- pour « article 6 – Les Membres », le rajout de
« Sont membres V.I.P. tous les enfants malades, handicapés ou touchés par un accident sur leur personne, résidant dans le rayon d'action de l'association, leur adhésion étant libre et sans contre-partie financière. »

La 3ème modification concernerait l'article 11 « Assemblée générale ordinaire » qui prévoit cette assemblée générale au mois d'Octobre. Les mois de Septembre et Octobre étant très chargés pour ma part, notre exercice s'arrêtant au 30 Septembre, c'est un peu juste en temps et cela fait 2 années que la date est repoussée au mois de Novembre donc autant en profiter pour le modifier.

Après vote, l'assemblée générale a validé les modifications suivantes concernant :

- l'article 4 et la création d'un 5ème type de membres
- l'article 6 et la définition des membres V.I.P.
- l'article 11 et le report d'Octobre à Novembre de l'assemblée générale

VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le renouvellement des personnes du C.A. se faisant par 1/3 chaque année, et ayant eu à chaque fois un changement au sein du CA, c'est donc au tour de la Présidente depuis le début, d'être membre sortant.

Une autre personne souhaite intégrer le Conseil d'Administration : Mr Daniel BEDIN.

Il a été demandé à l'assemblée si d'autres personnes souhaitaient faire partie du Conseil d'Administration tout en rappelant que c'est le C.A. qui dirige l'association, prend les décisions, valide les actions et est porteur d'initiatives... Faire partie du CA, c'est participer pleinement à l'activité de l'association. Personne ne s'étant manifestée, après accord de l'assemblée, les 2 candidatures ont été acceptées.

Compte tenu des circonstances, 1 membre sortant et 2 membres candidat, et avec l'accord de l'assemblée générale, aucun vote à bulletin secret n'est proposé.

VI - CONCLUSION

La Présidente :

« Ainsi s'achève cette 3 année, encore bien remplie mais bien moins que le sera celle qui vient, enfin je l'espère !!!

Nous avons trouvé notre manifestation, nous avons mis en place des actions visant à permettre aux parents de souffler un peu, nous avons acquis une certaine reconnaissance, nous avons des pistes intéressantes pour nos enfants...

Je conclurais en disant que cette année fut celle de l'équilibre...

Pour finir, les remerciements...

Merci à :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire, de Verdigny, de St Loup et de Thou (45)
- pour son aide matérielle : les Communes de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques ;
- pour son partenariat : l'ASSAD et les 4 SAISONS, le Cabinet G. DE VADDER, la Caisse d'Epargne et le Centre Social,
- pour son parrainage : l'U.C.S. Athlétisme, le ROTARY-CLUB
- les commerçants et restaurateurs de Cosne, Loiret et Cher limitrophe qui ont été généreux à l'occasion de notre loto
- l'ABEILLE DE GIEN en sa section théâtre pour être venue faire une représentation à notre profit
- la LAITERIE DE BOISFLEURY qui a offert le goûter lors de la course des 6h et le Fromager MATHAT qui a offert un fromage entier à l'occasion du Théâtre
- Mrs GROSSIER et GENTY de l'Amicale du Personnel Communale et du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide
- L'Amicale du Personnel Communal et le Comité des Fêtes de Cours qui nous ont prêté du matériel
- tous les personnels de bibliothèques que nous avons rencontré pour leur accueil
- et bien sûr tous les bénévoles sans qui pas grand chose ne serait possible : Dominique, Daniel, Nelly, Edith, Josette, Marianne ainsi que JP pour son implication dans le poste de trésorier

en espérant n'avoir oublié personne...

Intervention de Mr Michel POINSARD : Mr POINSARD a adressé ses félicitations à l'association pour son action. Il a rappelé le rôle de la M.D.P.H. : un lieu d'accueil unique d'information, d'accueil et de traitement des dossiers, afin de faciliter les démarches des citoyennes et citoyens en situation de handicap et de leur famille. Localement, l'UTAMS de Cosne peut aider à l'élaboration des dossiers.

Et bien, maintenant, je vous invite à partager le verre de l'amitié qui va clôturer cette assemblée générale 2010 et vous remercie encore une fois de votre présence.